

Liste des emplacements réservés pour la mixité sociale (ERS)

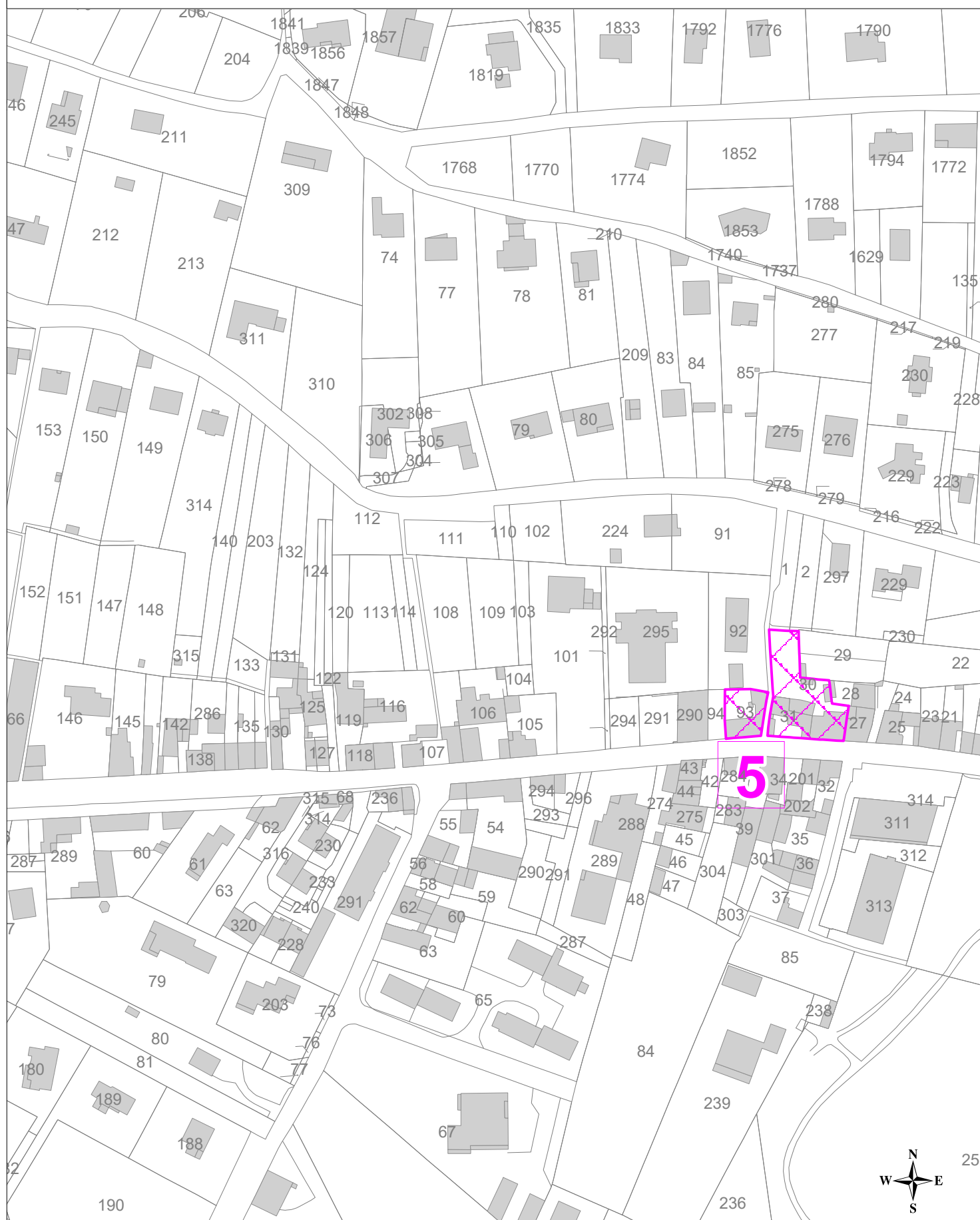
N° d'emplacement réservé	Rue ou lieu-dit ou nom de l'opération Zonage PLU	Pourcentage de logements sociaux sur le programme de logements et/ou nombre
4 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Montceau Village – Chemin des Traineaux UC0A4	réalisé
2 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Clos Raffet Ub	réalisé
3 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Centre-bourg (ancien services techniques) Ua et Ub	réalisé
4 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Centre-bourg (Vie de Boussieu) Ua	réalisé
5 <i>Rectifié par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Centre-bourg (Réhabilitation Muet) Ua	100 % avec un minimum de 10 LS
6 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Centre-bourg (propriété Bisson) Ua	réalisé
7 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Ruy Réhabilitation et extension de la Vieille Borne Ub	supprimé
8	Montceau Secteur Sud-Est 1 Uc	100 % avec un minimum de 4 LS
9 <i>Supprimé par la modification simplifiée n° 2</i>	Montceau Secteur Sud-Est 2 Uc	supprimé
10	Montceau Friche industrielle Uc	100 % avec un minimum de 17 LS

Total minimum : 31

Emplacement Réservé pour la réalisation de logements sociaux n° 5

Réhabilitation Muet - 0,03 ha - 100 % de logements sociaux avec un minimum de 10 logements
Parcelles AI0093, AO 30 et 31

Echelle 1/2000

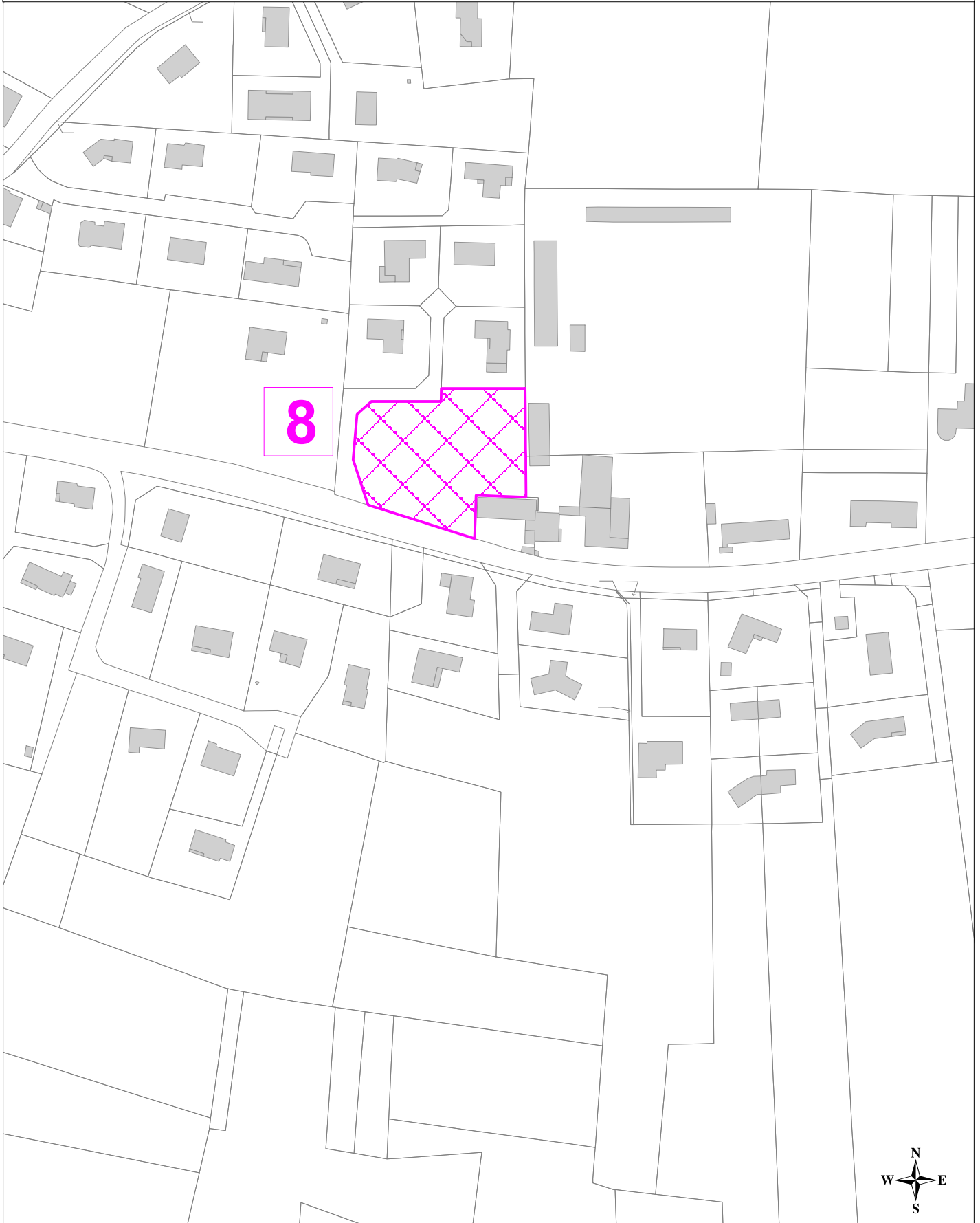


Emplacement Réservé pour la réalisation de logements sociaux n° 8

Montceau secteur Sud-Est 1 - 0,3 ha - 100 % de logements sociaux avec un minimum de 4 logements

Parcelle BB0157

Echelle 1/2000



Emplacement Réservé pour la réalisation de logements sociaux n° 10

Friche industrielle - 0,3 ha - 100 % de logements sociaux avec un minimum de 17 logements
Parcelle AX0080 p

Echelle 1/2000

